



de Trith-Saint-Léger et Environs
Syndicat Intercommunal à Vocation Médico-sociale

**REGLEMENT DE CONSULTATION
MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE**

**LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIERS, LITS ET
MATERIELS NEUFS**

**RESIDENCE « LES GODENETTES » EHPAD
RUE DES PRES 59125 TRITH-SAINT-LÉGER**

65 PLACES

- DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le mercredi 30 septembre 2009
- HEURE LIMITE : 14 heures

Sommaire

Article 1 : Collectivité qui passe le marché.....	3
Article 2 : Objet du marché	3
Article 3 : Procédure de passation	3
Article 4 : Lieu de livraison.....	3
Article 5 : Division en lots.....	3
Article 6 : Délai d'exécution	3
Article 7 : Conditions relatives au marché	4
Article 8 : Documents à fournir.....	4
Article 9 : Conditions de délai.....	5
Article 10 : Déroulement de la consultation.....	5
Article 11 : Critères d'appréciation pour attribution des marches	5
Article 12 : Composition des offres.....	6
Article 13 : Contrôle de légalité	6

Article 1 : Collectivité qui passe le marché

Sivom de Trith st Léger & Environs
Au CIG Rue pierre Brossolette
59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES

Article 2 : Objet du marché

- Fourniture, livraison et installation de mobiliers, lits et matériels neufs pour la Résidence « Les Godenettes » EHPAD, rue des Prés 59125 TRITH-SAINT-LÉGER

Article 3 : Procédure de passation

- Appel d'offre ouvert (articles 57 à 59 du code des Marchés Publics « *version consolidé du 21 décembre 2008* »).

Article 4 : Lieu de livraison

Résidence « Les Godenettes » EHPAD rue des prés 59125 TRITH-SAINT-LÉGER

Article 5 : Division en lots

1) Prestations divisées en 16 lots

- Lot 1 : Équipement de la chambre
- Lot 2 : Fourniture de lits médicalisés
- Lot 3 : Mobilier de restaurant
- Lot 4 : Mobilier salon Rez de Chaussée
- Lot 5 : Mobilier coin Presse lecture – Animatrice
- Lot 6 : Mobilier lieu de vie Rez de Chaussée
- Lot 7 : Mobilier lieu de vie 1^{er} étage
- Lot 8 : Espace animation 1^{er} étage
- Lot 9 : Salon TV 1^{er} étage
- Lot 10 : Mobilier lieu de vie 2^{ème} étage
- Lot 11 : Espace animation 2^{ème} étage
- Lot 12 : Salon TV 2^{ème} étage
- Lot 13 : Espace Véranda 1^{er} étage Aile A et B
- Lot 14 : Espace Véranda 2^{ème} étage Aile A et B
- Lot 15 : Salle de réunion 2^{ème} étage
- Lot 16 : Mobilier de bureau

2) Possibilité de présenter une offre pour : un ou plusieurs lots.

Article 6 : Délai d'exécution

Selon les délais de livraison figurant dans l'offre et retenus par l'acheteur public : tout délai de livraison commencera à courir des notifications d'attribution du marché au fournisseur retenu.

Article 7 : Conditions relatives au marché

- 1) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou référence aux textes qui les réglementent
Financement : par budget de l'EHPAD « Les Godenettes »
Délai global maximum de paiement : 40 jours à compter de la réception des factures
Le marché est traité à prix unitaires fermes et non actualisables.
- 2) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : solidaire.
- 3) Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autres que la langue française : aucune.

Article 8 : Documents à fournir

En plus du cahier des charges dûment rempli et de l'Acte d'Engagement daté et signé, chaque candidat est tenu de fournir obligatoirement les documents suivants :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Dans la première enveloppe intérieure : «candidature»

A) Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus à l'article 45 du Code des marchés publics :

- DC5
- DC6
- DC7

B) Les références et/ou qualifications de leur entreprise et en particulier :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices ;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Chacune des références ou qualifications précitées pourra faire l'objet d'équivalence.

Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir celles délivrées par les organismes de leur état d'origine.

Dans la deuxième enveloppe intérieure : «offre»

C) Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché.
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) : cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé.

- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et ses documents annexés, cahier ci-joint à accepter sans aucune modification daté et signé.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le détail estimatif, et les documents décrivant le matériel proposé (photos, cahiers techniques)

Les offres de prix se feront uniquement sur les documents joints à l'acte d'engagement.

Toutes les offres de prix présentées sur un autre document seront refusées.

Article 9 : Conditions de délai

- 1) Date limite de réception des plis (candidature + offre) : Le mercredi 30 septembre 2009
- 2) Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date de réception des offres.

Article 10 : Déroulement de la consultation

Le dossier de consultation sera remis à chaque candidat.

Aucun dossier ne sera envoyé par voie postal, les candidats devront venir les retirer sur place ou les demander par Email à l'adresse suivante : drodot.superviseur@cigtsl.com

Le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur le site : [www. e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com) ou www.cigtsl.com.

Le dossier de consultation comporte :

- Le présent règlement de la consultation
- L'acte d'engagement
- Le bordereau de prix
- Le C.C.A.P (Cahier des Clauses Administratives Particulières)
- Le C.C.T.P (Cahier des Clauses Techniques Particulières)

Des plans pourront être fournis sur demande à l'adresse suivante : drodot.superviseur@cigtsl.com

Le SIVOM se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Article 11 : Critères d'appréciation pour attribution des marches

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

- 1- Valeur technique du mobilier

- 2- Esthétique
- 3- Prix
- 4- Délais de livraison

Article 12 : Composition des offres

Les candidats transmettent leurs offres, sous pli cacheté, qui seront adressées au :

**SIVOM DE TRITH ST LEGER & ENVIRONS
RUE PIERRE BROSOLETTTE
59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES**

Avec les mentions « *Fourniture, livraison et installation de mobilier, lits et matériels neufs EHPAD « Les Godenettes »* », le « *numéro du lot* » et « *Ne pas ouvrir* ».

La première enveloppe portera les mentions suivantes :

- « *Fourniture, livraison et installation de mobilier, lits et matériels neufs EHPAD « Les Godenettes »* »
- Le nom du fournisseur,
- La mention « *1^{er} enveloppe* ».

Elle contiendra obligatoirement les pièces et documents exposés précédemment à l'article 4 du présent règlement.

Les enveloppes suivantes (une par lot) porteront les mentions suivantes :

- *Fourniture, livraison et installation de mobilier, lits et matériels neufs EHPAD « Les Godenettes »*
- Le nom du fournisseur,
- La mention « *seconde enveloppe* »,
- L'intitulé et le numéro du lot.

Elles contiendront les pièces et documents suivants :

- Offre du candidat,
- Règlement de consultation, ci-joint, complété, daté, signé et paraphé à chaque page par les représentants qualifiés de tous les candidats ayant vocation à être titulaires du marché,
- Actes d'engagement, ci-joint, complétés, datés, signés et paraphés à chaque page par les représentants qualifiés de tous les candidats ayant vocation à être titulaires du marché,
- Cahier des Clauses Administratives Particulières, ci-joint, daté et signé sur la page de garde et sans modification et paraphé à chaque page.
- Cahier des Clauses Techniques Particulières, ci-joint, daté et signé sur la page de garde et sans modification et paraphé à chaque page,
- Le nom du responsable du dossier et ses coordonnées téléphoniques.

Article 13 : Contrôle de légalité

Le présent marché est soumis au contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de valenciennes.

Signature du candidat
& cachet

Signature du Président
& cachet